

RÉGION

L'OIP Santé sur les fonds baptismaux

Le décret sera voté aujourd'hui : l'Agence wallonne de la santé, de la protection sociale, du handicap et des familles démarre dans un mois.

● **Pascale SERRET**

On prend conscience que les choses se concrétisent quand, au Parlement wallon, l'opposition MR demande à auditionner la patronne de l'Awiph, l'actuelle agence wallonne pour l'intégration des personnes handicapées, à propos du budget 2016. Et qu'il lui est répondu que ça n'a pas de sens : en 2016, il n'y aura pas de budget pour l'Awiph.

Pour une bonne raison : « *Dans quelques semaines, elle n'existera plus* », rappelle le ministre Maxime Prévot. C'est la nouvelle Agence wallonne pour la santé, la protection sociale, le handicap et les familles qui va absorber l'Awiph, entre autres, suite à la 6^e réforme de l'État.

1. 800 agents Basée à Charleroi, la nouvelle agence va gérer un budget global de plus de 4 milliards et 800 employés (dont les 400 agents

actuels de l'Awiph, environ 100 agents de l'administration wallonne de la Santé -DGO5-, une vingtaine d'employés de la Fédération Wallonie-Bruxelles et près de 250 agents du fédéral). C'est cette même nouvelle agence qui gèrera d'ici 2019 les allocations familiales.

2. Un vote aujourd'hui Le ministre wallon de la Santé présentera donc ce mercredi, en séance plénière du Parlement wallon, le projet de décret qui bétonne les fondations de ce nouvel organisme. Il n'y a pas de temps à perdre dans la mesure où tout doit être réglé pour la fin de ce mois. C'est comme ça que, au prix d'un changement de dernière minute, le point a pu être casé à l'ordre du jour ce mercredi. Et si le vote est le même qu'en commission, il sera adopté (l'oppo-

sition MR s'est abstenue).

3. Auditions La semaine dernière, une série d'auditions ont été organisées à la demande des députés wallons. Il y avait là les représentants du secteur de la santé (y compris des patients), l'Union des classes moyennes, le secteur non-marchand, les fédérations de maisons de repos, des représentants des personnes handicapées, etc.

Au-delà d'une satisfaction globale sur le profil du futur organisme d'intérêt public, quelques craintes récurrentes : le manque de moyens humains, le manque d'expertise pour traiter autant de matières pas simples et la performance de l'outil informatique. Il reste aussi une masse de questions qui ne trouveront des réponses qu'en faisant tourner la machine. ■

« Il va falloir un an ou deux... »

Maxime Prévot s'inquiète lui aussi de l'expertise du personnel qui doit rendre la nouvelle agence opérationnelle. Ainsi, tous les agents concernés par la santé et l'action sociale au sein de la DGO5 ne vont pas rejoindre l'organisme à Charleroi. Ils ont le choix. Par contre, un appel aux candidats sera lancé dans le reste de l'administration wallonne pour monter à bord. « *Nous allons peut-être avoir là des gens qui vont venir d'horizons professionnels*

totallement externes aux thématiques de l'agence et donc avec un risque de déficit d'expertise par rapport à des matières qui sont pourtant extrêmement pointues », admet-il. Il y aura aussi des recrutements externes. Le ministre pense qu'il faudra « *un an ou deux* » pour que l'OIP Santé trouve son courant ascendant. « *Et développe une culture d'entreprise commune* », sans poser préjudice aux bénéficiaires.